



# LE GRIFFE

## AGENDA

13 juillet : Fête Nationale Place de l'Eglise à partir de 19h30

3 septembre : Marché nocturne place des écoles à partir de 18h

10 septembre :  
10h-12h : Forum des Associations  
17h30 : Course pédestre

18 septembre : Journées du Patrimoine

21 octobre : Concert Jazz au foyer

24-30 octobre : Exposition originale aux métiers anciens au foyer

4 novembre : Spectacle de l'Agglo au foyer

11 novembre : Commémoration

26 novembre : Journée sur la réduction des déchets

3 décembre : Loto Téléthon

18 décembre : Marché de Noël

FINANCES

ENFANCE

PROJETS

Chères Saint Mamertoises et chers Saint Mamertois

L'année scolaire se termine et avec elle, nous l'espérons, l'arrêt définitif des protocoles sanitaires liés au Covid qu'enfants et enseignants ont encore subis durant de nombreux mois.

Malgré cela de nombreux projets pédagogiques et des sorties scolaires très appréciés des enfants ont pu être réalisés. Merci aux enseignants et aux parents d'élèves qui sont restés mobilisés et ont fait preuve d'un grand dynamisme!

En cette fin d'année scolaire se termine également la longue carrière du garde champêtre de notre village, Monsieur Patrick Aucher. Il quitte ses fonctions pour une retraite bien méritée! La formule est banale mais tellement vraie!

Durant toutes ces années il aura eu la tâche difficile d'expliquer et de contrôler le respect des règles en matière de code de la route, de stationnement, d'urbanisme, d'environnement...d'avertir et de verbaliser afin de faire en sorte que la vie dans notre village soit la plus sereine possible. Il aura œuvré avec une grande conscience professionnelle pour la sécurité de tous et en particulier de nos enfants par sa présence tous les matins au départ du bus pour le collège ainsi qu'aux entrées et sorties d'école. Au nom de l'ensemble des élus je le remercie pour son professionnalisme et son sens du service public. A titre personnel je lui adresse mes chaleureux remerciements pour ses conseils, sa loyauté et les relations de confiance que nous avons su établir.

Les travaux de la Place des Ecoles sont sur le point d'être terminés. Ils devraient nous permettre de disposer d'un nouveau lieu de convivialité avec des jeux pour les plus jeunes enfants et le boulodrome qui complètent les équipements ludiques et sportifs déjà existants. Vous trouverez également à proximité de cette place, les composteurs collectifs et pas très loin, devant la bibliothèque, la boîte à livres inaugurée très récemment par les enfants du Conseil Municipal des Jeunes. Nous espérons que vous saurez profiter et faire bon usage de tous ces équipements qui contribuent au mieux vivre ensemble dans notre village.

Comme vous pourrez le lire dans ce Griffes, les travaux du chemin du Mazet des Fusées, la pose des caméras de surveillance, le raccordement de notre réseau d'eau potable à celui de la commune de Fons afin de sécuriser notre alimentation en eau, la réhabilitation des réseaux humides des rues de la Galinière et des Acacias sont également terminés.

Grâce aux subventions de l'Etat, de la Région, du Département et de l'Agglomération de Nîmes Métropole nous avons pu réaliser tous ces projets sans déséquilibrer notre budget ni avoir recours à l'emprunt.

Toutefois, avec l'augmentation du coût de l'énergie et des matières premières nous devons rester vigilants et réfléchir

d'ores et déjà aux pistes d'économies possibles. Ainsi, le coût de l'éclairage public pourrait être multiplié par 3 en 2023 et passer, pour notre village, de 20 000 € à 60 000 €. Cela impactera fortement notre budget de fonctionnement. C'est pourquoi, pour des raisons économiques mais aussi environnementales, nous allons expérimenter à compter de début août et durant 4 à 6 semaines l'extinction de l'éclairage public de minuit à 5 heures du matin. Seuls le parking maison Dumond et l'entrée du village côté cimetière resteront éclairés afin de permettre le bon fonctionnement des caméras de vidéoprotection. Nous recueillerons ensuite vos avis avant de soumettre, le cas échéant, cette proposition au vote du conseil municipal.

De nombreuses festivités et manifestations rythment à nouveau la vie de notre village. Nous ne pouvons que nous en réjouir. Merci à toutes celles et ceux qui contribuent à leur réussite!

Je vous souhaite une agréable lecture de ce Griffes et bien sûr un très agréable été!

Catherine BERGOGNE

### SOMMAIRE

L'édito du Maire	2
FINANCES	3
ENFANCE/JEUNESSE	5
CONSEILLER NUMERIQUE	11
RETOUR EN IMAGES SUR LES DERNIERS EVENEMENTS	12
TRANSPORTS	14
TRAVAUX	15
URBANISME	17
DEVELOPPEMENT DURABLE	20
COMMUNICATION	22
CENTRE PARAMEDICAL	22
BIBLIOTHEQUE	23
ETAT CIVIL	23
INFORMATIONS PRATIQUES	24

## Un résultat financier 2021 excédentaire : 332 394 €

La situation financière de la commune reste satisfaisante.

La maîtrise des charges de gestion courante doit toutefois être poursuivie. En effet, nos contributions aux différents syndicats sont encore trop importantes : 35% de nos dépenses de fonctionnement (St Mamert : 258€/habitant ; moyenne départementale des communes de la même strate : 106 €/habitant).

Des économies sur les dépenses d'énergies seront reconduites en poursuivant notre politique d'investissement notamment avec la rénovation énergétique de l'école élémentaire et de la mairie ainsi que l'éclairage public.

Epargne brute 2021 : 75 267 € en augmentation mais faible par rapport à la moyenne départementale.

Endettement : 271 259 €

Niveau de la dette : 163 €/habitant en baisse par rapport à 2020 (moyenne départementale des communes de la même strate : 563 €/habitant).

	Fonctionnement	Investissements
Depenses	1 241 250 €	254 263 €
Recettes	1 299 030 €	270 599 €
Résultat de clôture 2020 reporté	161 506 €	96 773 €
Résultat de clôture reporté au budget primitif 2022	219 285 €	113 109 €

## Budget prévisionnel 2022

Un budget maîtrisé avec des investissements importants sans avoir recours à l'emprunt.

Des investissements pour améliorer la qualité du cadre de vie notamment l'aménagement de la place des écoles.

Maîtrise de la fiscalité : pas d'augmentation des taxes foncières.

Les tarifs de la cantine et de l'accueil restent stables.

### Le budget principal 2022 (hors budget gendarmerie)

**1 341 965 €**  
de dépenses  
de fonctionnement

STABILITÉ

**1 341 965 €**  
de recettes de  
fonctionnement

STABILITÉ

	<b>965 083 €</b>
Dépenses d'investissement	financés par des subventions à hauteur de 60% en moyenne :
	<b>572 000 €</b>

Les **investissements** = les dépenses structurantes consacrées à la construction ou à l'acquisition de biens durables qui entrent dans le patrimoine de la commune avec la vocation d'être utilisés pendant de nombreuses années.

## LES INVESTISSEMENTS PREVUS EN 2022 : 965 083 € TTC



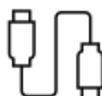
**617 K€**  
**Aménagement de la Place des Ecoles - Phase II**  
Poursuivre l'aménagement en créant une place de village conviviale



**69 K€**  
**Rénovation de l'école primaire**  
Démarrage de la rénovation énergétique et fonctionnelle de l'école



**46 K€**  
**Sécurisation**  
Caméra de surveillance



**45 K€**  
**Dissimulation des réseaux aériens**  
Poursuite du programme de dissimulation porté par le SMEG (Galinière et Acacias)



**40 K€**  
**Rénovation énergétique Mairie**



**34 K€**  
**Achat foncier**  
(cimetière, tinelles, ...)



**29 K€**  
**Etudes de programmation**  
(bourg centre occitanie, étude paysagère, programme voirie)



**23 K€**  
**Autres investissements :**  
(plateforme déchets vert, échelle, copieux, logiciels, aménagement voirie, ...)



**21 K€**  
**Révision du Plu**  
Maîtriser l'urbanisation du village et intégrer la gestion du risque inondation



**9 K€**  
**Matériel informatique**  
Achat de matériel informatique pour école élémentaire



**5 K€**  
**Matériel de voirie**  
Acquisition d'un broyeur à végétaux



**27 K€**  
**Emprunts**

# ENFANCE/JEUNESSE

Nous vous proposons un petit retour en images sur le dernier semestre de l'année scolaire. Une période bien chargée qui a vu se réaliser tous les projets initiés tant par les enseignants que par les associations de parents d'élèves.

L'occasion pour nous de tous les remercier pour leur investissement sans faille auprès de nos enfants et de souhaiter un bel été et de bonnes vacances à tous les élèves.

## 1er avril : un carnaval collectif

Quelle joie de voir les super héros, les princesses, les pirates et cowboys envahir les rues de notre village !

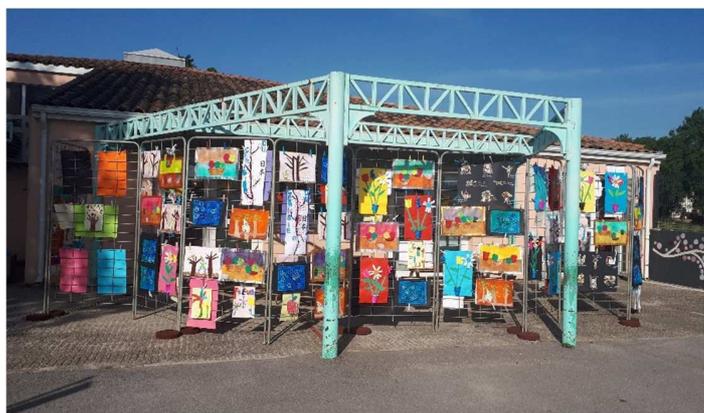
Cette année école maternelle et école élémentaire se sont retrouvées pour former le plus beau des cortèges. Rires, joie, danses, chansons et confettis ont réchauffé cette froide journée du mois d'avril.

Une dédicace spéciale aux agents techniques pour le nettoyage du village après les traditionnels lancers de confettis !



## Exposition du printemps école maternelle

Pour fêter le printemps, l'école maternelle a égayé la cour de récréation de nombreuses productions des enfants et a invité les parents à venir les admirer. Entre autres, un arbre à taille réelle réalisé par tous les enfants de l'école à partir de matériaux recyclés.



## Ecole et handicap

Cette année, l'équipe de l'école maternelle s'est investie dans un très beau projet. L'objectif était de réunir sur une matinée, les élèves de l'école et des élèves porteurs de handicap venus de l'Institut Médico Educatif de Saint Hippolyte du Fort.

Les enseignantes, les éducateurs et des parents d'élèves ont encadré des ateliers sportifs où tous les enfants se sont défiés. L'occasion pour les petits Saint Mamertois de côtoyer et comprendre les difficultés auxquelles d'autres enfants doivent faire face.

La matinée s'est achevée sur un pique-nique partagé dans la cour de l'école. Une belle réussite !



## Les classes vertes

Avec l'allègement du protocole sanitaire, des projets en attente depuis les années précédentes ont enfin pu voir le jour. C'est le cas des classes vertes. Quelques jours en dehors des murs de l'école, une joie pour les élèves qui ont goûté à une certaine indépendance et parfois, gagné en autonomie.

Notons une nouvelle fois l'investissement des enseignant(e)s et des parents d'élèves qui ont accompagné ces sorties, partiellement financées par l'Amicale Laïque de l'Élémentaire (l'ALE) et la subvention (USEP) allouée par la municipalité.



*Les classes de CP et CP/CE1 de Mesdames Dross et Gauchard sur le départ en direction D'Anduze.*

Les élèves des classes de CM1/CM2 de Monsieur Janssen et Madame Debarry sont partis à Méjannes le Clap. Ils nous livrent leurs impressions dans un article rédigé à quatre mains :

*Le 21 mars nous sommes partis en classe verte une semaine à Méjannes le Clap.*

*A 8 heures 30 nous avons pris le bus avec tous nos bagages pendant 1 heure et demie. Une fois arrivés sur les lieux nous avons rangé nos affaires dans les chambres avec tous nos amis.*

*Après notre installation on est allé jouer sur une structure à escalader, puis on est allé manger.*

*Notre première activité a été la spéléologie, la découverte de la grotte Du Barry a été très appréciée par les*

*élèves. En rentrant sur le centre, nous avons pris le gouter. On est parti se laver, puis manger, le repas du soir était bon.*

*Nous avons joué à des jeux de société et nous sommes allés nous coucher. Les jours suivants le rythme était le même tout le long de la semaine à part les activités qui variaient :*

*Jour deux : orientation, spéléologie / Soirée : cinéma, une nuit au musée*

*Jours trois : escalade, VTT / Soirée : pièce de théâtre des élèves de Charles Gros*

*Jours quatre : escalade, VTT / Soirée : Boom*

*Jours cinq : orientation, départ*

*La semaine était géniale !*

*Article rédigé par Charlie & Anaïs*



Les sorties à la journée ont également ponctué cette période. Ci-dessous les classes de CM1/CM2 en escapade à Nîmes, pour une journée entre Ciel et Terre : Une matinée dédiée à la découverte de l'agriculture locale, au travers des Journées Méditerranéennes des Saveurs et l'après-midi dans les étoiles grâce aux projections du planétarium.



## Le tennis à l'école

Pour la deuxième année consécutive, le city stade a accueilli les sessions du plan « TENNIS A L'ECOLE ». Les moniteurs du Tennis Club des Hauts de Nîmes ont administré des cours aux classes de grande section de maternelle ainsi qu'aux classes élémentaires de CE2/CM1 et aux deux classes de CM1/CM2. Le cycle commencé en avril s'est achevé mi-juin avec la remise des diplômes délivrés par M.Podlunsek Président du club et une distribution de bonbons offerts par la municipalité.



## Fêtes des écoles

3 ans ... ! 3 années sans fêtes des écoles. Autant dire que celles-ci étaient très attendues par tous, petits et grands ! Et quels succès !

La chaleur caniculaire n'a pas arrêté les petits de l'école maternelle qui ont présenté un spectacle sur le thème des danses du monde. Un exploit qui mérite nos chaleureuses félicitations, adressées aux artistes, à leurs maîtresses, aux ATSEM, et à Claude Pisaneschi qui a mis *en scène* ces différents tableaux.

Après la représentation, la nouvelle place des écoles a accueilli familles et enfants pour continuer la fête à l'ombre du frêne.

Les élèves de l'école élémentaire, quant à eux, se sont produits sur l'estrade installée dans la cour, pour livrer aux parents séduits, un spectacle digne des plus grandes comédies musicales.

Buvettes, jeux, repas et soirées dansantes ont comblé les participants, ravis de pouvoir enfin célébrer la fin de l'année scolaire dans une ambiance festive. Nous remercions les associations de parents d'élèves, APE et ALE, pour leur investissement sans faille auprès des écoles et pour l'organisation de ces festivités.

Bel été à tous !



## Conseil municipal des jeunes (CMJ)



Le conseil municipal des jeunes a célébré avec ferveur les commémorations du 8 mai 1945. Ils ont tenu à rendre hommage aux enfants de la guerre, en choisissant de lire le texte d'une fillette de 8 ans, écrit en 1941. Texte qui résonnait tristement avec la situation en Ukraine.

Ils ont poursuivi la journée citoyenne avec le désormais traditionnel ramassage des déchets dans le village. L'occasion si besoin, d'éveiller un peu plus les consciences sur l'importance de protéger la nature et de lutter contre la pollution.



Toujours investis dans la vie du village, et ce malgré un contexte sanitaire qui a encore restreint le nombre de réunions, les conseillers du CMJ ont pris part à un autre projet : l'installation d'une boîte à livres devant la bibliothèque. En mai, c'est avec fierté qu'ils inauguraient ce travail d'équipe, dévoilant la boîte à livres fabriquée par Monsieur Pascal Chauveau et décorée par le CMJ.





## Eco école

L'école maternelle labellisée!

Pour la deuxième année consécutive, un comité composé d'enseignants, ATSEM, parents d'élèves et élus a travaillé afin de sensibiliser les enfants au développement durable.

Le thème choisi cette année était l'alimentation.

À la veille de chaque période de vacances, des ateliers ont été mis en place dans la cour de l'école: Il s'agissait de deviner grâce à ses mains des fruits et légumes cachés dans des boîtes. À la fin de l'animation, chaque enfant repartait avec un fruit et un légume, et une petite fiche-recette pour apprendre à le cuisiner.

Fin juin, nous avons eu le plaisir d'apprendre que l'école avait obtenu le label "bronze" pour ce projet: Bravo à tous!



## Petite enfance

En avril le foyer recevait Sarah Fontes animatrice du Relais Petite enfance pour une soirée sur la thématique du livre et du jeune enfant. La formatrice/lectrice, Isabelle Sauer, qui travaille pour l'association ACCES a proposé un échange et un retour d'expérience avec des professionnelles du jeune enfant sur sa pratique de lectrice avec les bébés. Alors que pouvons-nous en retenir ? Tout d'abord que la lecture est un support important pour les bébés: elle leur permet d'entrer dans la musique des mots, sensibilise à la langue humaine et favorise l'émergence du langage. La littérature jeunesse ouvre sur le temps du récit et de l'imaginaire et ainsi participe à la construction de ces jeunes personnes.

Cette conférence a été également l'occasion de réfléchir à la façon de choisir un livre pour les jeunes enfants et de le leur lire.

Un grand merci aux participantes pour le partage de leurs réflexions et à l'intervenante qui a permis de repenser la pratique afin d'améliorer les propositions quotidiennes auprès des plus petits.

Le RPE proposera prochainement le compte rendu sur support vidéo de cette conférence. Alors si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à contacter l'animatrice sur [rpe@temps-libre.org](mailto:rpe@temps-libre.org) afin qu'elle puisse vous le transmettre.

## Le numérique à l'école

En ce deuxième semestre, les cours d'informatique dispensés par les enseignants ont été renforcés par l'intervention de François-Joseph DUJEU, conseiller numérique de la commune. Une fois par semaine, aux côtés des professeurs, il a accompagné les élèves dans leur découverte de l'ordinateur, de son fonctionnement et de différents logiciels, dont le très apprécié Scratch.

Par ailleurs, tous les ordinateurs portables des enseignants ont été renouvelés. Les anciens postes seront recyclés par François-Joseph dans le cadre de son activité à la maison Dumont.

## Conseiller numérique France Services

**Bonjour François-Joseph, vous occupez le poste de conseiller numérique France Services sur la commune de Saint-Mamert-du-Gard. Parlez-nous de vos actions sur la commune.**

Après une formation de 4 mois, je suis travaille sur la commune depuis la mi-mars 2022. Mais depuis début janvier je tiens des permanences tous les lundis. Mon rôle est d'aider les usagers dans les démarches administratives, carte grise, carte d'identité, création compte Ameli, déclaration d'impôt, déclaration pour la CAF, et création de mon espace santé... l'objectif étant de les aider à devenir autonomes sur ces démarches. Malgré tout, dans certain cas je dois faire la démarche à leur place.



**Êtes-vous un expert dans les démarches administratives ?**

Pas vraiment, le conseiller aide les usagers à se connecter ou à créer un compte.

De façon générale, les conseillers numériques ne sont pas spécialistes dans la gestion des impôts, des droits pour la CAF, pour le calcul des indemnités chômage... Je redirige les usagers vers les services spécifiques. Eux seuls sont habilités à donner des informations sur leurs droits en rapport avec leur situation.

**Aidez-vous les usagers que dans les démarches administratives ?**

Je fais surtout de l'accompagnement pour amener les usagers vers l'autonomie numérique, c'est-à-dire la prise en main du matériel : ordinateur, téléphone portable, tablette. J'aide aussi dans la gestion générale des e-mails, la création d'un compte, écrire un mail, y répondre, la gestion des pièces jointes (envoi de photos, documents, ...). J'interviens aussi dans l'apprentissage ou le perfectionnement des logiciels de bureautique, d'applications sur mobile ou sur tablette. J'apporte des éclaircissements sur le fonctionnement d'internet, d'un ordinateur, le vocabulaire numérique. Apprendre à lire ce qu'il y a sur l'écran, à sensibiliser sur les possibles arnaques, apprendre à être vigilant. J'assiste aussi les professeurs des écoles lors des ateliers informatiques des CM1/CM2.

**Avez-vous des exemples concrets ?**

Une personne souhaitait apprendre à scanner des documents avec son imprimante. Elle est venue au rendez-vous avec son matériel. À la fin du rendez-vous, elle pouvait scanner seule un document et l'envoyer en pièce jointe par mail. Deux personnes voulaient échanger des fichiers entre un ordinateur Macintosh et un Chromebook. La transformation du fichier Word en format PDF a permis de résoudre le problème. Une personne souhaitait imprimer des documents présents sur son smartphone. Pour une raison indéterminée les mails vers mon adresse n'ont jamais abouti. Nous avons donc procédé aux transferts des fichiers entre son téléphone et le mien via une connexion Bluetooth.

**Comment recevez-vous les usagers ?**

J'accueille les gens à la Maison Dumond. Je reçois les usagers en m'asseyant à leurs côtés. Je prends le temps d'écouter leur demande et ensuite d'y répondre.

**Comment se déroule une séance d'apprentissage par exemple ?**

L'accompagnement se fait individuellement, cela me permet de faire connaissance avec l'utilisateur. Bien souvent, cela rassure la personne de ne pas être incluse dans un groupe. Ensuite, je prends le temps d'expliquer, de rassurer, de trouver le bon moyen afin que la personne s'approprie l'outil, de faire pratiquer encore et encore. L'utilisateur a le temps d'intégrer les nouvelles connaissances. L'accompagnement peut se dérouler sur plusieurs séances.

**Vous recevez les gens le lundi et le vendredi, ces créneaux sont-ils suffisants ?**

Pour le moment oui. Cependant je reçois aussi des personnes sur d'autres tranches horaires, selon mes disponibilités. La plupart du temps, les usagers me téléphonent et nous trouvons toujours ensemble une solution.



**Les usagers peuvent-ils venir autant de fois qu'ils le souhaitent ?**

Oui bien sûr, il n'y a aucune limite. Je précise aussi que je reçois les habitants et les professionnels. Et il faut rappeler que le service est entièrement gratuit.

## SPECTACLE DE L'AGGLO

Le 29 avril, dans le cadre des "vendredis de l'Agglo", notre village a accueilli La compagnie du capitaine: Julien Masdoua nous a proposé un seul en scène plein d'énergie et de poésie, interprétant de nombreux personnages hauts en couleurs.

La grande salle du foyer était pleine, c'est le secours populaire qui a assuré la buvette et nous sommes heureux de pouvoir accueillir 2 nouveaux spectacles de l'Agglo à l'automne.



## COMMEMORATION DU 8 MAI

Tous les élus se sont retrouvés au monument aux morts afin de célébrer la commémoration du 8 mai. La cérémonie s'est poursuivie par un moment de convivialité au foyer.



## MARCHE DU PRINTEMPS

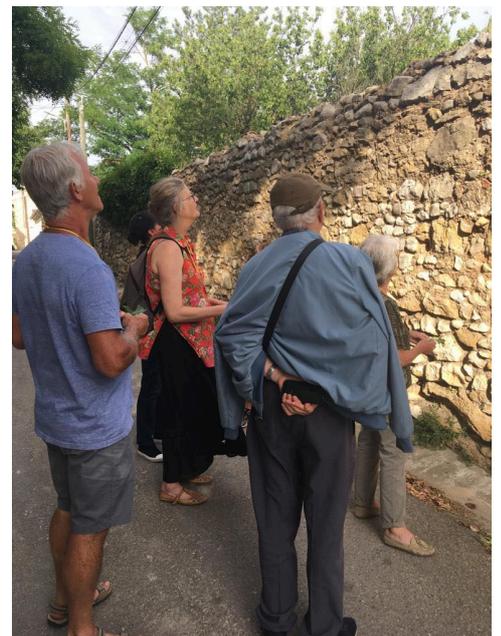
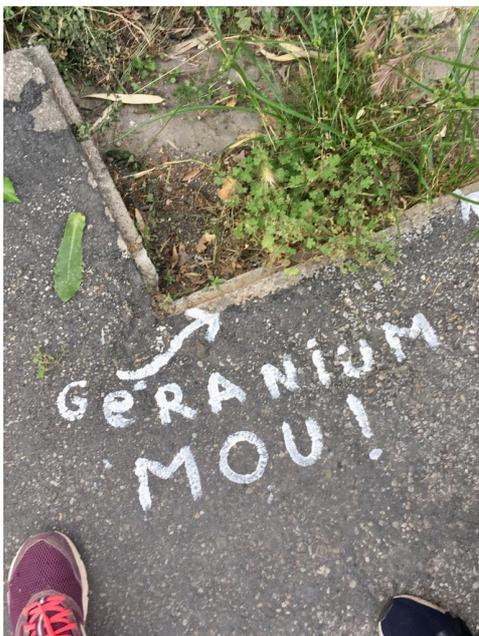
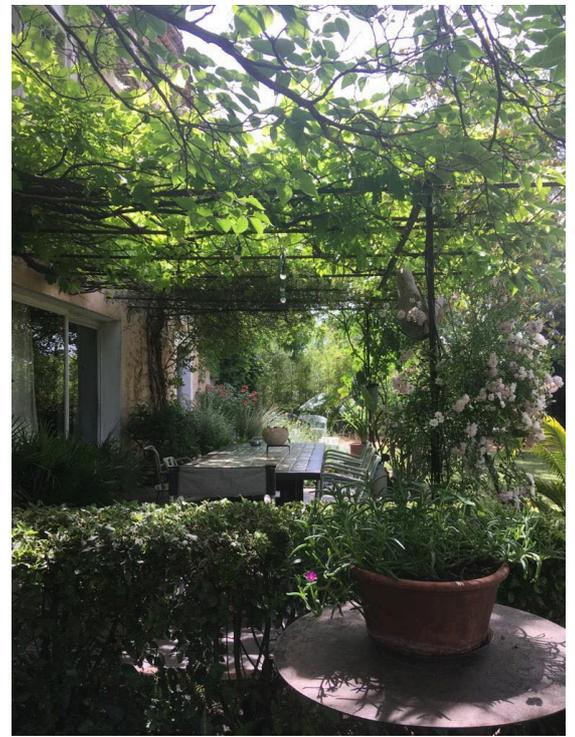


## RENDEZ-VOUS AUX JARDINS

La première édition des "rendez-vous aux jardins" a eu lieu dans le village le samedi 4 juin.

Nous avons eu le plaisir de pouvoir visiter des jardins privés (mille mercis à Mme Gory, à Eliette Couston de "la Mazade" et à Marie Caloz), découvrir l'animation des jardiniers des tinelles, et apprendre plein de choses sur les plantes des rues Saint Mamertoises avec Françoise Lienhard, de l'association "l'oeil vert".

N'hésitez pas à nous faire découvrir votre jardin en juin prochain!



**TANGO : inscriptions sur le site tangobus.fr**  
Des vidéos explicatives sont disponibles en suivant ce lien :  
<https://www.tangobus.fr/fr/inscription-scolaire/1007>

## TARIFICATION EN VIGUEUR

### Les titres occasionnels

- **Pass Unité**  
Valable 1 heure après validation. **1,30 €\***
  - **Pass carnet**  
5 voyages **6,00 €\***  
10 voyages Valable pour 1 personne. **12,00 €\***
  - **Pass 2 Voyages**  
Valable pour 1 personne pour 2 déplacements d'1 heure. **2,60 €\***
  - **Pass Journée**  
Valable pour des déplacements illimités le jour où vous le validez. **3,30 €\***
  - **Pass Groupe**  
Valable pour 10 personnes pour un déplacement d'1 heure. **7,20 €\***
- \* **+0,30 € lors de votre 1<sup>er</sup> achat pour le paiement du support.**



Pensez à l'**ENVIRONNEMENT**... rechargez vos titres !

### Les abonnements

→ Pour les moins de 18 ans et lycéens de 18 à 21 ans (niveau terminale maximum)

Uniquement en ligne sur tangobus.fr

- **Pass scolaire illimité**  
Trajets illimités. Valable 1 an.  
Pour 1 ANNÉE **70,00 €**
- **Pass scolaire 2 voyages**  
Trajets limités à 1 A/R par jour scolaire et uniquement du lundi au vendredi. Valable pour une année scolaire.  
Pour 1 ANNÉE **45,00 €**

→ Pour les étudiants jusqu'à 30 ans

- **Pass Etudes annuel**  
Abonnement réservé aux étudiants de moins de 30 ans. **160,00 €**
- **Pass Etudes mensuel**  
Abonnement réservé aux scolaires et aux étudiants de moins de 30 ans. **18,00 €**
- Pour tous
- **Pass Liberté**  
Trajets illimités.  
Pour 1 MOIS **33,30 €** Pour 1 AN **366,00 €**
- **Pass Solidaire<sup>(a)</sup>**  
En fonction de votre statut  
Pour 1 MOIS **9,90 €** Pour 1 AN **90,00 €**

(a) Sur présentation des justificatifs

**Transport scolaire régional**  
Ayez l'esprit tranquille cet été, inscrivez-vous sans tarder.  
**13 juin > 31 juillet**

160 000 élèves bénéficient des transports scolaires **GRATUITS** de la maternelle au lycée.

À partir du 1<sup>er</sup> août, une participation de 25€ vous sera demandée.

Informations et inscription en ligne sur [lio.laregion.fr](http://lio.laregion.fr)



**LIO : inscriptions sur le site lio.laregion.fr**

## Les travaux en cours



Rue de la Galinière et des Acacias les travaux effectués par Nîmes Métropole pour le renouvellement des collecteurs d'eau potable et d'eaux usées touchent à leur fin. Ces travaux seront suivis de l'enfouissement des réseaux aériens dirigés par le SMEG avant la réfection de la chaussée.

Les travaux d'enfouissement des réseaux secs débuteront le 18 juillet jusqu'à fin septembre avec une interruption au mois d'août.



Tout comme la Galinière et les Acacias, la rue de la Calade fait l'objet de travaux dirigés par Nîmes Métropole.

Nîmes Métropole a aménagé les réseaux sur Le Chemin de St Geniès.

Il s'agit d'une interconnexion d'eau potable entre Fons et Saint Mamert du Gard, qui permettra à notre village d'être alimenté en cas de rupture du réseau principal.



---

## Places des écoles phase 2

---

Les travaux de la phase 2 du projet de la place des écoles se terminent et la totalité des équipements seront bientôt mis à disposition du public :

- une place piétonne équipée de bassins creux végétalisés assurant l'infiltration des eaux pluviales
- des plantations
- des tables et des bancs
- de nouveaux jeux
- un terrain de pétanque
- un dépose minute pour la dépose sécuriser des enfants
- un nouveau parking
- un éclairage public aux normes
- 2 bornes foraines permettant l'organisation de manifestations diverses (raccordements électriques et eau potable)

La fête de l'école maternelle a eu lieu sur ce nouvel espace le 17 juin et tous les participants ont pu apprécier cette nouvelle place qui a pour vocation de devenir un lieu d'échange, de partage et de convivialité entre les générations.



---

### Nouvelle station d'épuration : le projet avance

---

Le vendredi 17 juin 2022, une réunion de présentation du projet de la nouvelle station d'épuration des villages de Saint Mamert, Gajan, Fons, Saint Bauzely a été organisée par les services de Nîmes Métropole en charge du projet.

Ce nouvel équipement aura une capacité de traitement de 8500 équivalents/habitant et permettra des traitements complémentaires (2 bassins à macrophytes et 2 noues isolables) avant rejet dans la Braune.

Le coût estimatif total du projet est de 4 745 000 €/HT. Le coût d'exploitation à la mise en service (5 000 EH) sera de 282 000 €/HT/an et à la capacité nominale (8 500 EH) de 375 000 €/HT/an. L'ensemble des coûts sera pris en charge par Nîmes Métropole. La mise en service de ce nouvel équipement est planifié pour fin 2024.

Vous pouvez accéder au détail du projet sur le site internet de la commune : <https://www.mairiest-mamertdugard.fr/>

---

### Réunion de concertation autour de l'assainissement du quartier Founzaous

---

L'Agglomération Nîmes Métropole et la commune de Saint Mamert ont organisé le 8 juin une réunion avec les habitants du quartier Founzaous pour présenter les différents scénarios possibles et leurs coûts.

Cette réunion a permis d'échanger avec les habitants et d'entendre les positions de chacun, notamment au regard des coûts élevés (projet, raccordement, reste à charge des propriétaires).

Les services de Nîmes Métropole ont précisé que ce projet n'était pas inscrit à ce jour dans le programme d'investissements de l'Agglomération et certains habitants ont indiqué avoir investi dans des systèmes d'assainissement fonctionnels qu'ils ne souhaitent pas abandonner dans l'immédiat au vu des coûts individuels engendrés par la mise en place d'un assainissement collectif.

## Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

### Du diagnostic aux enjeux du territoire

La commune dispose d'un PLU approuvé le 18 avril 2017. Outre l'intégration de nouvelles exigences réglementaires, dont l'évaluation environnementale, **l'objectif principal de la révision du PLU est l'adaptation du projet de développement urbain de la Commune pour une nouvelle période à venir (Horizon 2032) et la mise à jour du document qui en découlera.** Le Conseil Municipal a prescrit en juin 2021 la révision générale du PLU pour répondre à **plusieurs objectifs** :

- Mettre en conformité avec le SCoT Sud Gard approuvé le 10 décembre 2019
- Prendre en compte des recommandations des lois ELAN du 23 novembre 2018 et Biodiversité du 8 août 2016
- Respecter les orientations du PLH (programme local de l'habitat) en date du 2 décembre 2019
- Adapter les OAP (orientations d'aménagements programmées) existantes et en créer de nouvelles en adéquation avec les projets communaux
- Prendre en compte le risque inondation lié au ruissellement pluvial sur la zone urbanisée et potentiellement urbanisable
- Adapter les emplacements réservés existants et en définir de nouveaux en adéquation avec les projets communaux
- Adapter le zonage et le règlement au regard des enjeux environnementaux, du patrimoine, des projets d'urbanisation, des activités économiques et agricoles du territoire

### Préambule

La révision du PLU de Saint-Mamert-du-Gard est soumise à évaluation environnementale, qui est transversale à l'ensemble de la procédure. Le rapport de présentation, comprenant le diagnostic territorial et l'état initial de l'environnement, intégrant l'évaluation environnementale, va être finalisé en été 2022. Il s'agit de la première phase d'un PLU. Un bilan des forces et faiblesses du territoire, des contraintes, des atouts et des opportunités a pu être dressé pour porter ensuite un regard prospectif sur le devenir de la commune et les enjeux qui en découlent.

La seconde partie de l'élaboration du PLU consiste en la création du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD). Ce document est la clef de voûte d'un PLU. Il expose les grandes orientations du projet d'aménagement de la commune pour les 10 ans à venir. Afin de présenter ce projet et d'échanger avec la population sur les orientations proposées, des panneaux d'exposition de présentation du diagnostic et du projet de PADD seront exposés et consultables en mairie afin que la population puisse s'informer des éléments du projet et une réunion publique aura lieu à l'automne 2022. Pour rappel, depuis le lancement de la procédure de révision, un registre est mis à disposition du public en mairie.

La dernière étape sera celle de la traduction réglementaire du projet communal. Il s'agit des secteurs de projet qui seront traduits au travers d'Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) et de l'élaboration du zonage et de son règlement associé qui exposent les règles d'urbanisation du PLU.

Enfin, lorsque l'élaboration du PLU touchera à sa fin, le projet final sera arrêté par vote en conseil municipal. Se suivront ensuite plusieurs étapes, tout d'abord la consultation des Personnes Publiques Associées représentées par les partenaires institutionnels. Celle-ci sera suivie d'une enquête publique. A la suite de ces consultations, le PLU pourra être modifié pour tenir compte des remarques formulées avant d'être définitivement approuvé en conseil municipal.

### Le diagnostic territorial et l'état initial de l'environnement

La réalisation du diagnostic et de l'état initial de l'environnement ont permis d'établir une analyse du territoire au regard des thématiques suivantes : démographie, habitat, développement économique, équipements et services, transports, agriculture, espace forestier, environnement, biodiversité et continuités écologiques, paysage et cadre de vie, patrimoine, ressources, nuisances et risques. L'état des lieux réalisé permet de déterminer quels sont les atouts du territoire, mais aussi ses contraintes et ses faiblesses.

A la lumière de cette photographie du territoire à l'instant « T », une synthèse a pu être établie afin d'aboutir à des enjeux dans le cadre de la révision du PLU. Le projet d'aménagement s'évertue à prendre en compte ces enjeux et à y répondre.

## SYNTHESE DES ENJEUX TERRITORIAUX

### Population et logements

- Assurer un équilibre entre la population jeune et la population âgée pour maintenir une certaine attractivité sur la commune et adapter les besoins en équipements
- Prendre en considération l'évolution de la taille et de la composition des ménages afin d'adapter l'offre en logements et offrir un parcours résidentiel complet sur le territoire.
- Développer le parc locatif (notamment social) pour les jeunes et les ménages âgées et l'accession à la propriété pour les jeunes ménages.

- Préserver les morphologies urbaines existantes.

### **Perspectives de développement**

- Assurer une croissance démographique raisonnable.
- Veiller à développer l'urbanisation en limitant la consommation des espaces agricoles et naturels tout en répondant aux besoins en logements, en encourageant l'implantation des formes urbaines tout à la fois plus denses (habitat groupé dans un « esprit village ») et respectueuses de l'environnement et de la préservation des paysages.
- Aménager le site de la cave coopérative

### **Economie**

- Conforter le rôle fédérateur du centre ancien, grâce aux commerces et aux services
- Préserver le tissu économique et soutenir l'économie présente.
- Valoriser et soutenir l'activité agricole et l'activité artisanale
- Traiter les interfaces entre les espaces habités et les espaces agricoles.

### **Equipements**

- Maintenir et renforcer le niveau d'équipements existant pour conforter le rôle de pôle de proximité de Saint Mamert, avec notamment l'aménagement du site de l'ancienne cave coopérative, la restructuration de l'école primaire
- Réfléchir au devenir des deux équipements sportifs excentrés situés en zone inondable (terrain de football et terrain de tennis abandonnés).
- Avoir une réflexion sur le déplacement des ateliers municipaux et du foyer communal afin de diminuer les nuisances qu'ils génèrent.

### **Transports et déplacements**

- Améliorer la circulation routière et le stationnement dans le centre-ancien (notamment route de Nîmes).
- Repenser l'aménagement du parking situé devant le FAM et la gendarmerie et étudier l'aménagement d'une aire de covoiturage.
- Réaménager les voies communales structurantes.
- Améliorer l'accès aux réseaux de transports en commun (bus et TER)
- Sécuriser et aménager certaines voies afin d'encourager les mobilités douces.

### **Réseaux**

- Continuer à soutenir des travaux visant à réduire la consommation d'eau potable et rénover son réseau d'assainissement.
- Prendre en compte les problématiques de ruissellement des eaux pluviales et la desserte en eau potable dans les choix de développement.
- S'assurer de la capacité de la STEP de Gajan afin satisfaire les besoins actuels et d'anticiper les besoins futurs.

## **SYNTHESE DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX**

### **Ressources naturelles**

- Un développement communal devant respecter la topographie, les ensembles paysagers et la présence de cours d'eau temporaires.
- Permettre le développement d'énergies renouvelables, tout en veillant aux enjeux patrimoniaux et paysagers de la commune.

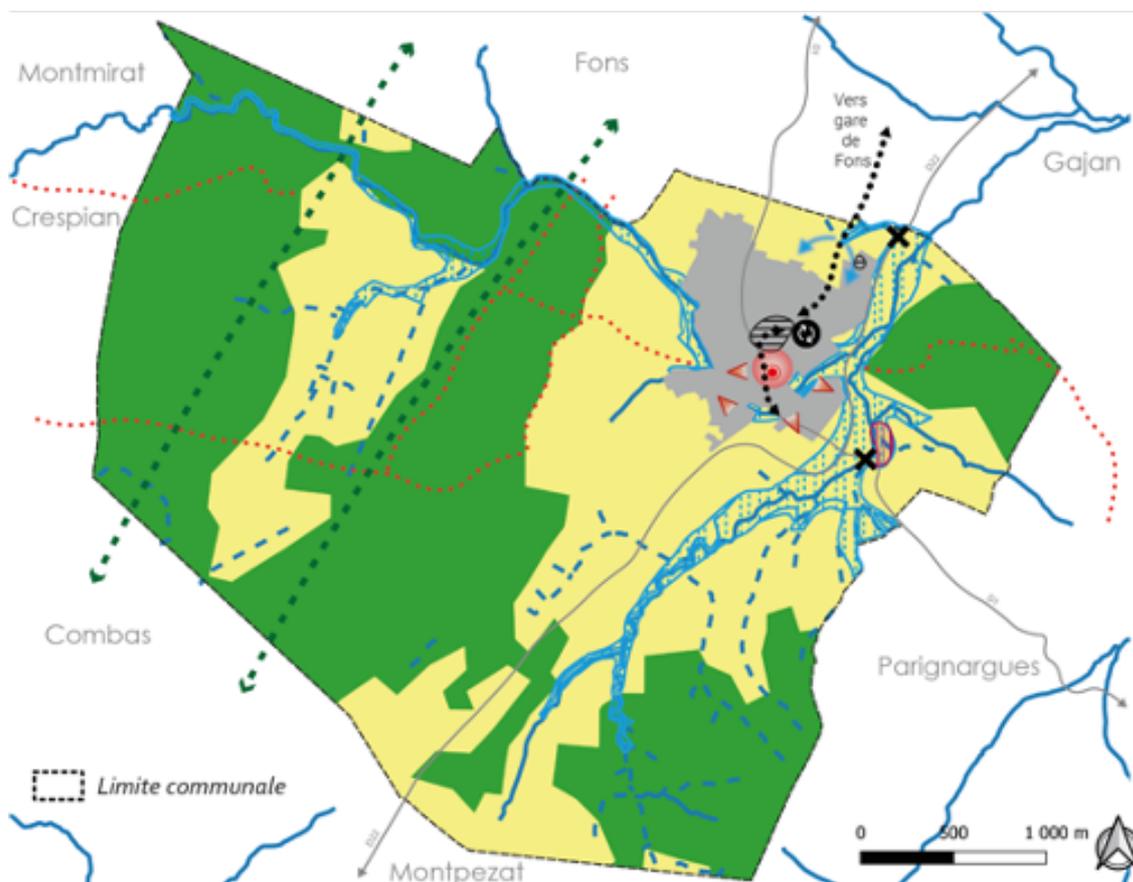
### **Patrimoine et cadre de vie**

- Limiter l'étalement urbain en préférant la densification à un développement dispersé dans l'espace agricole, les boisements et garrigues.
- Préserver les ripisylves et lutter contre l'altération des cours d'eau.
- Des paysages agricoles à protéger.
- Assurer une protection tant des principaux espaces d'intérêt écologique que des continuités écologiques – Trame Verte et Bleue – existantes sur le territoire.
- Structurer et accompagner le développement des usages récréatifs de la nature en sensibilisant les usagers.
- Poursuivre la mise en valeur du patrimoine local riche et diversifié et des éléments bâtis d'intérêt patrimonial du centre ancien
- Protéger les parcs paysagers présentant un intérêt faunistique et floristique présents en centre urbain

## Risques naturels et enjeux environnementaux

- Interdire le développement urbain dans les zones soumises à un risque fort (incendie et inondation).
- Informer et sensibiliser le grand public aux différents risques que présente le territoire.
- Maintenir une faible exposition de la population aux nuisances olfactives et lumineuses.
- Gérer les abords des voies passagères afin d'atténuer les nuisances pour les habitations.
- Maintenir un réseau de collecte de déchets ménagers et assimilés efficace sur la commune.
- Favoriser le tri sélectif (sensibilisation, renforcement des points de collecte...).
- Planifier un développement urbain en cohérence avec les capacités des équipements vers lesquels sont dirigés les déchets de la commune (centre de tri, d'incinération...).

## Cartographie des enjeux du territoire communal



### Urbanisation et activités

-  Définir les limites claires à l'urbanisation
-  Conforter le rôle fédérateur du centre ancien grâce aux commerces et services
-  Maintenir et renforcer le niveau d'équipements existants pour conforter le rôle de pôle de proximité de la commune
-  Réflexion et études en cours sur le devenir du site de la cave coopérative en termes de renouvellement urbain
-  Réfléchir sur le devenir des 2 équipements sportifs excentrés et en friche
-  Préserver et valoriser les espaces agricoles

### Paysage et patrimoine

-  Poursuivre la mise en valeur du patrimoine local et des éléments bâtis du centre ancien
-  Préserver les vues sur le centre ancien et le paysage
-  Des chemins pédestres à maintenir

### Milieux naturels et biodiversité

-  Préserver les milieux naturels (Ensemble naturel patrimonial)
-  Conforter les corridors terrestres
-  Maintenir les continuités aquatiques et préserver les ripisylves
-  Principaux obstacles contraignant les continuités écologiques, des ruptures à limiter

### Mobilités

-  Sécuriser et aménager certaines voies afin d'encourager les mobilités douces en lien notamment avec les équipements

### Risques

-  Prendre en compte le PPRI Gardon Amont
-  Prendre en compte le ruissellement pluvial



## Ramassage des déchets

Le nettoyage de printemps s'est déroulé le samedi 8 mai après-midi avec les enfants du CMJ, les élus et les habitants. Une trentaine de personnes munies de gants ont parcouru les rues du village pour ramasser les déchets. Merci à tous d'avoir participé ! Vous pouvez dès à présent noter dans vos agendas le prochain nettoyage, nous vous donnons rendez-vous le 8 mai 2023.

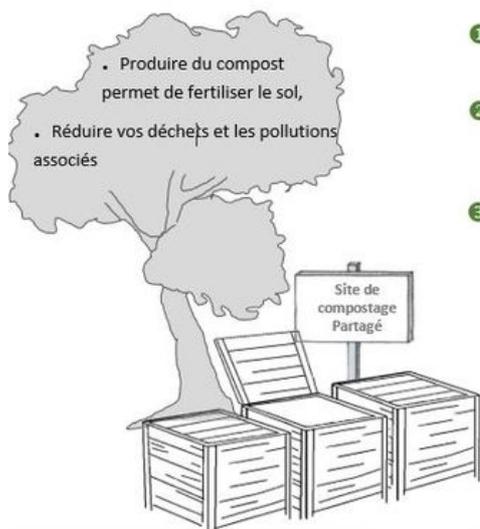


## Site de compostage partagé

Une aire de compostage a été installée place des écoles à côté du hangar municipal. Nous vous invitons à venir récupérer votre bioseau à la mairie aux horaires d'ouverture. ENSEMBLE, réduisons nos déchets !

### Site de compostage partagé

Vous n'avez pas de jardin ?  
Le compostage collectif est fait pour vous !



- 1 Déposez vos biodéchets dans le bac d'apport.
- 2 Recouvrez avec un peu de broyat à votre disposition dans le bac de structurant.
- 3 Mélangez rapidement

Au bout de 6-9 mois, le compost mûr sera distribué aux utilisateurs du site

#### Je peux mettre

Epluchures de fruits et de légumes  
Fruits et légumes abîmés en morceaux  
Marc de café avec filtre papier  
Sachet de thé en papier  
Coquilles d'œufs écrasées  
Fleurs fanées

#### Je ne peux pas mettre

Plastique, métal, verre,  
Sac dits compostables  
Viande, Poisson, Os, Graisse  
Coquillage (moule, huître ...)  
Pain, Fromage, Plats cuisinés  
Litière d'animaux, Mégot, Cendres

Une question ? Un souci ? Contacter le référent du site : [laura.granier@st-mamertdugard.fr](mailto:laura.granier@st-mamertdugard.fr)

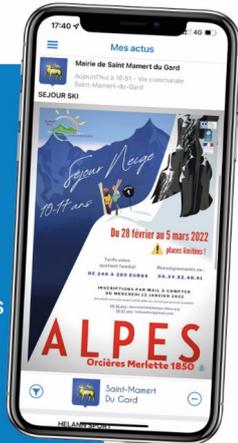


## Comm'une actu, l'application mobile de la dynamique locale



Téléchargez gratuitement Comm'une actu et retrouvez en temps réel toutes les actus qui vous intéressent :

- Informations de votre mairie
- Bons plans de vos commerçants
- Actualités de vos associations
- Menus de la cantine
- Evénements
- Vigilances
- Alertes
- ... et bien d'autres !



Mise en place en 2020 à l'initiative de la mairie, l'application mobile gratuite Comm'une actu vous permet de suivre toute l'actualité de la commune facilement et en temps réel. Information municipale, actualité de vos commerçants et des associations de Saint Mamert, directement sur votre smartphone ou tablette !

Comm'une actu vous permet de **choisir votre commune de résidence** en sélectionnant « J'habite » \* la commune depuis vos abonnements. Vous serez ainsi également informés instantanément des risques en cours (inondation, incendie, travaux, ...) grâce aux Vigilances et Alertes émises par votre mairie. Vous pourrez aussi **sélectionner vos centres d'intérêts**, les actualités que vous souhaitez voir et recevoir (commerçants, associations et communes aux alentours par exemple).

La fonction de **signalement citoyen** présente sur l'application vous donne la possibilité d'avertir vos élus de tout dysfonctionnement dans l'espace public (problème d'éclairage, dépôt de déchets sauvages, trous dans la chaussée, ...).

Vous n'avez pas encore téléchargé Comm'une actu ?? Qu'attendez-vous ?? Scannez le QR code ci-dessus et profitez-en dès à présent !

**Commerçants et associations**, vous aussi, si vous n'avez pas encore créé de compte pour votre structure, n'attendez-plus cela vous est offert par la Mairie !

Nous avons souhaité mettre en place cette application pour soutenir et accompagner la dynamique locale de notre beau village, rapprochez-vous de la Mairie ou contactez directement Comm'une actu à [assistance@communeactu.fr](mailto:assistance@communeactu.fr) pour diffuser gratuitement et instantanément votre actualité auprès des habitants.

## CENTRE PARAMEDICAL



Le Centre Paramédical des Leins va fêter dans les prochains jours sa première année d'activité au sein des nouveaux locaux situés 278 chemin de la Gare, à la place de l'ancienne gendarmerie. Le cadre plus spacieux a permis l'agrandissement de l'équipe thérapeutique. Elle se compose aujourd'hui de six kinésithérapeutes, un ostéopathe, et une psychologue. Les compétences de chacun, que ce soit en thérapie manuelle, énergétique chinoise, acupuncture, kiné du sport, permettent une meilleure prise en charge des pathologies rhumatismales, des troubles du sportif, des séquelles des traitements du cancer du sein. De nouveaux équipements tels que l'Imoove et l'Indiba, ont permis de développer l'offre de soin. Pour le bien être du corps, il y a le choix entre les cours de Pilates, les massages de confort et les soins LPG.

N'hésitez pas à venir à notre rencontre !



## Boîte à livres

Le 31 mai, nous avons eu le plaisir d'inaugurer la première boîte à livres du village. Elle se trouve juste devant la bibliothèque, et elle fonctionne en réseau avec d'autres boîtes, situées à la pizzeria, chez la coiffeuse, au Vival et au foyer:

Vous pouvez prendre et/ou déposer des livres quand vous le souhaitez, à l'endroit qui vous convient le mieux, sans inscription. Merci de ne déposer qu'un livre à la fois, afin de ne pas faire déborder les boîtes.

Nous sommes ravis de voir les livres prendre l'air!



## ETAT CIVIL

### NAISSANCES

LAMOUCHE Lucile née le 17 mars 2022 à Nîmes, fille de Christelle LAMOUCHE

BABOULENE Jules, David Grégory né le 25 avril 2022 à Nîmes, fils de Grégory BABOULENE et de Emeline BOISSIER

ARMAND NIRLO Elyna, Marie née le 17 mai 2022 à Nîmes, fille de Guillaume ARMAND et de Nelly NIRLO

### PACS

PITCHOUAGUE François et BEAUDOIN Adurey pacés le 8 mars 2022

PAILLUSSON Frédéric et BROSSARD Fabienne pacés le 25 avril 2022

PETIT Eric et ROCHE Géraldine pacés le 17 mai 2022

### MARIAGES

GENTILE Léa, Marion et SEFOUANE Abdelbaki union célébrée le 26 mars 2022

HERVÉ Nicolas et DÉGUARA Lorine union célébrée le 30 avril 2022

RIBAUTL Michel et GERBAUD Lydie union célébrée le 14 mai 2022

LASTRE Yohann et SONIER Marion union célébrée le 21 mai 2022

RAYNON Philippe et SIGNAVONG Emilie union célébrée le 28 mai 2022

OLSZEWSKI Zbigniew et KUBECKA Wanda union célébrée le 11 juin 2022

### DECES

BLASSELLE Florence, Pierrette Alexandrine décédée le 29 mars 2022 à Saint Mamert du Gard à l'âge de 67 ans, épouse de Philippe FOURMENT

PERREUX Michèle, Marthe décédée le 08 juin 2022 à Saint Mamert du Gard à l'âge de 74 ans, épouse de Jean-Claude PAYEN

BAUDOIN Pierre décédé le 23 juin 2022 à l'âge de 76 ans.

### TRANSCRIPTIONS DE DECES

DELGADO Jacques décédé le 19 mars 2022 à Nîmes à l'âge de 63 ans, époux de TRINEL Maryse

DURAND Paule, Marie Jeanne décédée le 23 mars 2022 à Saint Geniès de Malgoires, à l'âge de 94 ans, veuve de BOUSGARBIES Marc

POUGET Yves, Henri décédé le 18 avril 2022 à Nîmes, à l'âge de 88 ans, époux de SANTALLO Denise

BARON Huguette décédée le 6 mai 2022 à Saint Geniès de Malgoires, à l'âge 93 ans, épouse de CHAPELIER Jacques

FLOUTIER Micheline décédée le 14 mai 2022 à Nîmes, à l'âge de 94 ans

LUEJE Marie, Louise Augustine décédée le 8 juin 2022 à Nîmes à l'âge de 87 ans, épouse de VIALLA Jean.

## HORAIRES DE LA MAIRIE

Lundi : 13h00-18h30  
Mardi : 8h30-12h00 et 13h30-17h30  
Mercredi : 8h30-12h00  
Jeudi : 8h30-12h00 et 13h30-17h30  
Vendredi : 8h30-12h00

## COORDONNÉES DE LA MAIRIE

Place de la Mairie  
30730 Saint-Mamert-du-Gard  
Accueil : 04.66.81.10.29  
Email : [mairie@st-mamertdugard.fr](mailto:mairie@st-mamertdugard.fr)  
Site : [www.mairiest-mamertdugard.fr](http://www.mairiest-mamertdugard.fr)

## PERMANENCES DES ELUS

En semaine et tous les samedis matins sur rendez-vous.

## CONSEILLER NUMERIQUE

François-Joseph DUJEU  
06.44.83.27.65  
[francois-joseph.dujeu@conseiller-numerique.fr](mailto:francois-joseph.dujeu@conseiller-numerique.fr)

## GENDARMERIE DE ST MAMERT

2 rue Nelson Mandela  
30730 Saint-Mamert-du-Gard  
04.66.81.10.33  
Mercredi : 8h00-12h00 14h00-18h00  
Vendredi : 8h00-12h00 14h00-18h00  
Les jours fériés : de 09h00 à 12h00, de 15h00 à 18h00

## GENDARMERIE DE ST CHAPTES

450 rue du Stade 30190 Saint-Chaptes  
04.66.81.20.73  
Lundi, Mardi, Jeudi, Samedi : de 8h00 à 12h00, de 14h00 à 18h00  
Dimanche : de 9h00 à 12h00, de 15h00 à 18h00  
Les jours fériés : de 09h00 à 12h00, de 15h00 à 18h00

## BIBLIOTHÈQUE

Heures d'ouverture en période scolaire:  
Mardi : 16h30-18h30  
Vendredi : 16h30-18h30  
Samedi : 10h00-12h00

Pendant les vacances : Samedi : 10h00-12h00

**La bibliothèque sera ouverte cet été de 11h à 12h en juillet les mardis 12, 19 et 26, et en août les mardis 2 et 9.**

Tel : 04.66.81.10.29  
Email : [biblisaintmamert@gmail.com](mailto:biblisaintmamert@gmail.com)  
Blog : <https://biblisaintmamert.blogspot.com>

## ECOLE MATERNELLE

04.66.81.19.54  
[siem@st-mamertdugard.fr](mailto:siem@st-mamertdugard.fr)  
**ECOLE PRIMAIRE**  
04.66.81.14.97

## SIVOM LEINS GARDONNENQUE

4 rue Denis Diderot 30190 Saint Gènies de Malgoires  
Accueil : 04.66.63.00.80  
Site : [www.leinsgardonnenque.fr](http://www.leinsgardonnenque.fr)  
Email : [contact@leinsgardonnenque.fr](mailto:contact@leinsgardonnenque.fr)

## ORDURES MENAGÈRES

Passages ordures ménagères : Mardi & Samedi  
Passages tri sélectif : Jeudi  
Contact : M.Bertaudon  
07.77.30.57.19

## DECHETERIE DE LA ROUVIÈRE

Du lundi au samedi : 8h30-12h00 et 13h30-17h30  
04.66.02.54.54

## ENCOMBRANTS SUR RENDEZ-VOUS

[dctdm@nimes-metropole.fr](mailto:dctdm@nimes-metropole.fr)  
04.66.02.54.54

## NUMEROS PRATIQUES

Fuite d'eau urgence : 06.87.73.81.84  
EDF-GDF : 0810.030.810  
ERDF : 0810.058.714  
Nîmes-métropole : 04.66.02.55.55  
Conseil départemental : 04.66.76.76.76  
Préfecture : 0820.091.172  
Enedis (Service d'urgence) : 09 726 750 + N° département, le service client étant le 09.69.32.85.62  
GrDF : dépannage 24h/24 et 7j/7 : 0800 47 33 33  
GrDF : raccordements et conseils : 0810 224 000  
ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement) Tél. : 04.66.21.22.23

## SERVICES D'URGENCE

SAMU : 15  
Gendarmerie/Police : 17  
Pompiers : 18  
Toutes urgences : 112  
Centre anti-poison Marseille : 04.91.75.25.25  
SOS mains-urgences : 04.66.04.31.46  
Pharmacie de garde (week-end et jours fériés) : 3237  
Police Municipale : 06.09.20.32.02  
Gendarmerie nationale : 04.66.81.10.33  
SOS mains-urgences : 04.66.04.31.46  
Enfants disparus : 116 000  
Sida Info Service : 0800 840 800  
Infos Coronavirus : 0800 130 000  
Femmes victimes de violence : 39 19 (Gratuit 7/7 et 24h/24)  
Enfance en danger : 119 (Gratuit et confidentiel 7/7 et 24h/24)